DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI

2026 DAE 161 - Budget Participatif – Conventions, avenants à conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (671.300 euros) en faveur de 17 structures mettant en œuvre des projets d'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris apporte un appui constant à l'émergence et à la structuration de l'économie sociale et solidaire (ESS). Depuis plus de 10 ans, elle s'est efforcée de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité, à l'émergence d'innovations et au changement d'échelle de projets économiques porteurs. Cette économie, aux effets utiles, au lien territorial fort, est créatrice d'emplois au service de tous, mais aussi porteuse d'innovation sociale. Les porteurs de projets, associations ou entreprises de l'ESS, ainsi accompagnés par la Ville sont indispensables à l'émergence d'un modèle sociétal soutenable, respectueux des générations futures, et tenant compte de la finitude des ressources planétaires.

Cette ambition se traduit notamment dans le soutien aux acteurs de l'économie circulaire. En développant des boucles locales de réemploi, ces derniers contribuent à réduire la production de déchets tout en renforçant l'autonomie et l'économie du territoire. Ils permettent ainsi de sourcer localement des matières premières secondaires, de préserver des savoir-faire et de créer des emplois locaux, durables et non délocalisables. Ils concourent ainsi au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, ainsi qu'au Plan Climat de la Ville, par la relocalisation d'activités productives à moindre impact carbone sur le territoire parisien. Enfin, ils garantissent souvent aux Parisiennes et aux Parisiens un accès de proximité à des biens de première nécessité et de seconde main à prix abordables.

Bon nombre de ces structures choisissent, par ailleurs, de conjuguer écologie et action sociale, et agissent en faveur de l'inclusion des publics fragiles, en prenant notamment la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Offrant à leurs salariés des parcours d'insertion vers les métiers engagés de demain, les SIAE maximisent ainsi leurs chances d'accès à l'emploi tout en participant à la transition écologique de l'économie parisienne.

Dégageant structurellement des marges faibles, les acteurs de l'économie circulaire et solidaire pâtissent du manque de lucrativité au cœur même de leurs modèles pour financer les développements – professionnalisation, modernisation ou essaimage – pourtant indispensables à la croissance de leur impact sociétal. Pour soutenir leur expansion et les externalités socio-écologiques positives qui en dé-

coulent, la Ville choisit de les subventionner, en ciblant l'amorçage de leurs nouveaux projets et les investissements nécessaires à leur changement d'échelle.

Les Parisiennes et les Parisiens, se mobilisent d'ailleurs directement en leur faveur : en atteste, à l'échelle du 11ème arrondissement, le projet « Promouvoir l'économie circulaire et la réduction des déchets », ou encore à l'échelle du 18ème arrondissement, le projet « Créer et rénover des locaux associatifs dans les secteurs prioritaires », tous deux lauréats de l'édition 2024 du Budget Participatif Parisien.

Cette délibération propose ainsi de subventionner 17 structures mettant en œuvre des projets d'économie circulaire, dont deux dans le cadre des enveloppes du Budget Participatif citées ci-dessus. En 2025, l'ensemble de ces structures ont contribué à la collecte ou l'évitement de plus de 2500 tonnes de déchets, et employaient plus de 200 ETP en insertion.

Activ'18 (18ème) est une association créée en 2022 pour porter l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) du quartier Chapelle Nord (Paris 18ème), dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). L'association va ouvrir une ressourcerie début 2027 dans des locaux de 600m² au sein d'un ancien hôpital de jour désaffecté, mis à disposition par Paris Habitat pour une durée de trois ans dans le cadre de la réhabilitation de la cité Charles Hermite. Cette ressourcerie éphémère permettra de collecter 44 tonnes de biens en 2027, et proposera une programmation d'ateliers de sensibilisation (aux gestes de tri, réparation et réemploi) et un espace d'accueil pour les habitants. 12 salariés seront mobilisés sur cette activité (dont six nouveaux ETP), qui permettra de préfigurer l'implantation d'une future ressourcerie pérenne sur le même territoire à l'horizon 2031-2032.
Par ailleurs, une subvention d'investissement de 735.000 euros à Paris Habitat sera soumise au vote du Conseil de Paris en séance de novembre 2026 (2026 DAE 155), pour contribuer aux coûts de rénovation des locaux de la future ressourcerie pérenne et permettre un rabais de loyer sur 20 ans aux preneurs (rabais de 45.123 euros par an, valeur 2032).
L'association sollicite une subvention en fonctionnement auprès de la Ville de Paris pour l'amorçage de son activité et une subvention en investissement pour l'achat de matériel et la réalisation de travaux d'aménagements du local (budget global de 59.000 euros).
Je vous propose d'attribuer à Activ'18 une subvention en fonctionnement de 7.000 euros et une subvention en investissement de 11.000 euros, au titre du projet « Créer et rénover des locaux associatifs dans les secteurs prioritaires », lauréat de l'édition 2024 du budget participatif dans le 18ème arrondissement, de m'autoriser à signer deux conventions conformes dans leurs dispositions essentielles aux projets de conventions joints à la présente délibération.

L'association Pointcarré (93) est un atelier chantier d'insertion (ACI) basé à Saint-Denis et disposant d'un espace de stockage (40m²) à Paris (19ème). Sa démarche repose sur la revalorisation de ressources locales (chutes de parquets, papiers massicotés, anciennes bâches publicitaires ou événementielles, etc.) à partir desquelles elle fabrique de petits objets. Avec 10 ETP en insertion, l'ACI a produit 29.000 objets en 2024.
Face au constat que près de 100.000 m² de parquets sont déposés chaque année à Paris pour être ensuite incinérés, l'association Pointcarré a développé le projet « Parquet Circulaire ». Menées majoritairement à Paris, les premières expérimentations ont permis de récupérer et trier plus de 10 tonnes de parquets

sur 2025-2026, et réemployer six tonnes. L'association souhaite poursuivre la montée en puissance de l'activité, notamment en développant les prestations de dépose, tri, nettoyage et revente, ainsi que la pose de parquets de réemploi. Pointcarré vise le réemploi d'au moins 20 tonnes de parquet sur la période 2026-2027. Cinq ETP en insertion supplémentaires viendront accompagner ce déploiement en 2027.
L'association sollicite une subvention en investissement pour augmenter sa capacité de stockage et pour acquérir de nouveaux outils pour les opérations d'usinage et de pose (budget global de 24.000 euros).
Je vous propose d'attribuer à Pointcarré une subvention d'investissement de 19.000 euros (79% du coût du projet), et de signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

La société à responsabilité limitée **Conciergerie Solidaire 75** (LCS75), créée en 2017, est une entreprise d'insertion qui a pour objet la réinsertion des personnes en situation de fragilité économique ou sociale, par l'exercice d'une activité professionnelle liée aux services de conciergerie. Membre d'un réseau national implanté dans 15 territoires en France, LCS75 est l'antenne locale francilienne qui emploie 51 concierges, dont 35 en CDD d'insertion dans le cadre (8.7 ETP conventionnés à Paris). Les conciergeries proposent des services de proximité (livraison de courses, repassage à domicile, garde d'enfants, etc.) pour les habitants d'un immeuble ou d'une résidence ou les salariés d'un immeuble de bureau, opérés en propre ou par des prestataires locaux, souvent de l'ESS.
La structure mène, avec SOGARIS, un projet de conciergerie de quartier au sein de l'Immeuble Inversé situé 20 rue du Grenier Saint-Lazare (3ème). Ce projet a pour objectif de tester la mise en place d'un guichet innovant de services et d'information pour les habitants, entreprises, associations et travailleurs du quartier. Parmi ces services aux habitants, LCS75 va notamment expérimenter une activité de bibliothèque d'objets.
Je vous propose d'attribuer à Conciergerie Solidaire 75 une subvention de fonctionnement de 30.000 euros et de signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

Association Coup de Main (93) est une association du réseau Emmaüs, créée en 1995, qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en situation d'exclusion. Implantée à Paris, Pantin et Bagnolet, l'association a collecté via ses activités de ressourcerie 809 tonnes d'objets en Île-de-France en 2025, dont 520 tonnes à Paris. L'association comptait 24 ETP en insertion à Paris en 2025. En 2019 l'association a été contrainte de quitter un local de 4.000 m² voué à la démolition dans le cadre de la construction de l'Arena 2 pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, dans le quartier Porte de la Chapelle (18ème). Elle a alors pris à bail un local de 455m² de l'hôtel industriel Cap 18, dont le loyer est de 110.000 euros par an, alors qu'elle ne payait qu'un loyer symbolique précédemment.
Par ailleurs, l'association avait également installé en 2014 son plus grand site de collecte (1500 m²) sur la place de la Porte de Montreuil. Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la place, elle a dû quitter cet espace en 2025 et la Ville de Paris a proposé un relogement temporaire de ses activités sur le parking du centre sportif Louis Lumière (20ème). L'association sollicite une subvention d'investissement pour faire face au surcoût des travaux associés à ce déménagement, venant compléter la subvention de 45.000 euros déjà versée à ce titre par la Ville en 2022 (2022 DAE 58).

Enfin, Coup de Main prévoit de reprendre début 2027 la gestion de l'activité de trois boutiques solidaires, précédemment exploitées par l'association Emmaüs Alternatives (93), situées dans les 5ème, 10ème et 11ème arrondissements, avec l'aide de 13 salariés en insertion et quatre encadrants techniques. L'association estime pouvoir collecter entre 900 et 950 tonnes de gisements en 2027 grâce à ces trois nouvelles implantations. Emmaüs Coup de Main sollicite une subvention en investissement auprès de la Ville de Paris pour financer les travaux d'aménagement des boutiques, leur équipement matériel ainsi que le changement de devantures et de signalétique (budget global de 100.000 euros).
Je vous propose ainsi d'attribuer à Coup de Main une subvention en investissement de 12.800 euros pour la réalisation des travaux complémentaires ayant dû être réalisés sur son nouveau site de collecte et une subvention en fonctionnement de 35.000 euros pour contribuer au règlement du loyer de Cap 18 sur l'année 2026, et de m'autoriser à signer deux conventions conformes dans leurs dispositions essentielles aux projets de conventions joints à la présente délibération. Je vous propose également d'attribuer en complément à Coup de Main une subvention en investissement de 40.000 euros pour l'ouverture de trois nouvelles boutiques solidaires, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

Entreprise Sociale Dinamic (93) est une entreprise d'insertion (EI) créée en 1993 et filiale du groupe Vitamine T, est spécialisée dans la maintenance de matériels roulants et les prestations multi techniques. Elle intervient auprès des établissements de santé, en particulier dans les hôpitaux et cliniques de Paris et de la petite couronne.
Depuis mai 2026, Dinamic a repris l'activité de reconditionnement de sanitaires issus de la dépose sur les chantiers de rénovation et de déconstruction, initiée par l'entreprise Cycle-up. Leur atelier est situé à Noisy-le-Sec (93), et 50% du gisement traité provient du territoire parisien.
L'objectif de Dinamic est de reconditionner 12.000 sanitaires par an à horizon trois ans, en accueillant entre 10 et 12 salariés en insertion.
Dinamic sollicite une subvention en investissement pour acquérir les équipements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail, et à l'augmentation de la productivité de l'atelier (budget global de 191.500 euros), ainsi qu'une subvention de fonctionnement pour accompagner cette première année d'exploitation.
Je vous propose d'attribuer à Dinamic une subvention d'investissement de 59.000 euros et une subvention de fonctionnement de 35.000 euros, et de m'autoriser à signer deux conventions conformes dans leurs dispositions essentielles aux projets de conventions joints à la présente délibération.

EBS Espérance (Chanteloup-les-Vignes) est une société coopérative de production (SCOP) du mouvement Emmaüs créée en 1996, agréée entreprise d'insertion. Implantée dans les Yvelines, elle emploie aujourd'hui 30 salariés, dont huit en insertion. Son cœur d'activité historique est de fournir des prestations de logistique sur-mesure (conditionnement, préparation de commandes e-commerce, logistique reverse).
En 2024, la coopérative a lancé une plateforme de réparation de gros électroménager (GEM), pour répondre à la forte demande des boutiques des associations Emmaüs en Île-de-France. En 2026, EBS Espérance a remporté pour trois ans un des trois lots du marché d'Ecosystem sur le sur-tri (deuxième tri suite au tri visuel) des gros électroménagers (GEM) issus du dispositif « Je Donne Mon Électroménager », renouvelé en avril 2026. La coopérative assurera le tri vers les

filières de recyclage et la constitution des lots de GEM à réparer, destinés aux acteurs du réemploi. La SCOP projette d'orienter vers le réemploi 20% des 42.000 appareils collectés annuellement à terme, dont deux tiers proviendront de Paris. En sus du marché, EBS prévoit de développer davantage la réparation en propre, avec un objectif de 790 machines réparées par an à trois ans.
Pour amorcer et développer ces activités EBS Espérance sollicite une subvention de fonctionnement et une subvention d'investissement pour financer les travaux d'aménagement des espaces productifs ainsi que l'acquisition de machines (gerbeur, chariot à pince), et d'outil numérique pour la gestion et la traçabilité (budget global de 580.000 euros).
Je vous propose d'attribuer à EBS Espérance une subvention en investissement de 80.000 euros et une subvention en fonctionnement de 35.000 euros, et de m'autoriser à signer deux conventions conformes dans leurs dispositions essentielles aux projets de conventions joints à la présente délibération.

Emmaüs Défi (19ème) est une association créée en 2007 dédiée à l'insertion professionnelle ou sociale des personnes en difficulté, notamment au travers de ses activités de réemploi qu'elle mène au sein de plusieurs lieux : ressourcerie implantée au 40 rue Riquet (19ème), boutiques à la Venelle du Réemploi à Montreuil (93), au Centquatre (19ème), au forum des Halles (2ème) ainsi que sur le campus de Césüre (5ème). En 2025, Emmaüs Défi a collecté et traité plus de 1000 tonnes de dons grâce au travail de ses 294 salariés en insertion (139 ETP), plus de 85 permanents et 500 bénévoles.
Emmaüs Défi va reprendre l'exploitation de la ressourcerie généraliste du 13 rue Léopold Bellan (2ème), qui était gérée par Emmaüs Alternatives jusqu'au 30 juin 2026. Elle anticipe la collecte d'environ trois tonnes de dons par semaine la première année, en s'appuyant sur huit ETP en insertion.
Dans ce cadre, l'association sollicite une subvention afin de financer les travaux de remise en état du local, qui appartient à Paris Habitat, ainsi que l'achat d'équipements nécessaires à la reprise de l'activité (budget global de 256.576 euros), pour un objectif de réouverture de la boutique avant la fin de l'année 2026.
Je vous propose d'attribuer à Emmaüs Défi une subvention en investissement de 90.000 euros, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

Envie Paris (20ème) est une association créée en 2025 par la fédération Envie, elle a ouvert en août 2026 le tout premier atelier de réemploi industriel de gros équipements électroménagers (GEM) en milieu urbain dense. En 2024, la Ville de Paris a attribué une subvention d'investissement de 1,5 millions d'euros à la RIVP (2024 DAE 130) pour co-financer la réhabilitation thermique de l'hôtel d'activités qu'a intégré Envie Paris. Ce financement a permis à la RIVP d'équilibrer son opération tout en faisant bénéficier son futur locataire, pendant 15 ans, d'un loyer abaissé à 80 euros/m²/an TTC-CC. Une subvention d'investissement de 300.000 euros (coût investissement global de 1.015.000 euros) a également été attribuée à l'association en 2025 (2025 DAE 11) afin de financer les travaux d'aménagement et l'outillage de l'atelier de 527m².
L'atelier est approvisionné principalement par l'entreprise Boulanger, par les pres - tataires de collecte des éco-organismes Ecologic et Ecosystem, et par les anciens appareils remis par les clients d'Envie lors de la livraison d'un reconditionné. Les appareils reconditionnés dans cet atelier sont commercialisés en ligne, ainsi qu'au sein des boutiques Envie à Paris (Envie le Labo (20ème)) et à Montreuil (La Ve- nelle).

Envie Paris prévoit de collecter 5.000 appareils parisiens par an et d'en reconditionner 2.500, évitant ainsi la production de 125 tonnes de déchets par an, tout en proposant un support d'activité pour huit ETP en insertion en 2026. La production a démarré à la mi-septembre. Un service de prestations de réparation/dépannage à domicile sera également déployé par Envie Paris en 2027, et bénéficiera à plus de 400 foyers parisiens annuellement. Le local boulevard Davout hébergera par ailleurs l'école de la réparation de la Fédération Envie qui proposera de premières formations au plus tard au premier semestre 2027. Une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée en 2025 avec la Ville de Paris pour accompagner le démarrage de l'activité de l'atelier à travers une subvention en fonctionnement, qui s'est élevée à 50.000 euros la première année.
Je vous propose d'attribuer une subvention en fonctionnement de 30.000 euros à Envie Paris pour la deuxième année d'amorçage du projet, et de m'autoriser à signer l'avenant à la convention signée en 2025 conforme dans ses dispositions essentielles au projet joint à la présente délibération.

Extramuros l'association (20ème) est une menuiserie solidaire, écologique et sociale, créée en 2005, qui réalise des activités d'éducation populaire sous forme de chantiers éducatifs, d'ateliers participatifs ou de bricothèque (800 bénéficiaires en 2025). Elle est également organisme de formation à la menuiserie en économie circulaire et forme jusqu'à 30 personnes annuellement. L'association a dû quitter les locaux Paris Habitat situés rue de Ménilmontant qu'elle occupait depuis 2012. Extramuros a emménagé à l'été 2026 sur 900m² du R-1 du Wikivillage, rue Srebrenica (20ème), aux côtés de la coopérative LAO architecture et Mobilier.
En 2025, la Ville de Paris a attribué une subvention d'investissement de 1,45 millions d'euros pour co-financer la rénovation des locaux de la SCI Wikivillage (2025 DAE 16). Ce financement permet à la SCIC d'équilibrer son opération tout en faisant bénéficier les preneurs d'un rabais de loyers dégressif sur les sept premières années d'implantation sur le lieu, temps nécessaire à la montée en charge et au changement d'échelle des activités du collectif. La même année, la Ville de Paris a par ailleurs attribué à l'association une subvention d'investissement de 300.000 euros (2025 DAE 8) pour l'aider à financer les travaux d'installation et acquisition de machines (d'un montant total de près d'un million d'euros).
L'association va regrouper au Wikivillage l'ensemble des activités du collectif Extramuros (association, organisme de formation et entreprise d'insertion gennevilloise) ainsi que développer une nouvelle activité commerciale de transformation de bois de réemploi en petites séries (plans de travail, plateaux de table, etc.), à partir principalement de cagettes de marché et de parquets déposés. Les 1.277 m² du Wikivillage deviendront un lieu de référence en matière de fabrication en réemploi à Paris, vitrine des métiers de la menuiserie et de l'aménagement circulaires et solidaires. Le démarrage de l'activité productive est prévu sur le dernier trimestre 2026.
Une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée en 2025 avec la Ville de Paris pour accompagner Extramuros dans son évolution et la création de postes stratégiques à travers une subvention en fonctionnement, qui s'est élevée à 30.000 euros la première année.
Je vous propose d'attribuer une subvention en fonctionnement de 30.000 euros à l'association Extramuros pour la deuxième année d'amorçage du projet, et de m'autoriser à signer l'avenant à la convention signée en 2025 conforme dans ses dispositions essentielles au projet joint à la présente délibération.

La Fondation de l'Armée du Salut (FADS) – Centre Espoir (13ème) a pour objet de répondre aux besoins matériels et sociaux des personnes en situation de précarité. L'atelier chantier d'insertion (ACI) Capacité (13ème), créé en 2017 au sein de la Cité de Refuge, centre d'hébergement rattaché à la FADS, accompagne environ 50 personnes par an vers un retour à l'emploi, sur des activités d'entretien de locaux, blanchisserie et couture upcycling. La boutique Rebelles (11ème), ouverte par la FADS en 2024, vend les vêtements et accessoires upcyclés confectionnés par les couturières de l'ACI qui emploie huit salariés en insertion et 2,5 ETP permanents sur le volet couture.
Avec son projet d'Atelier-Café des Voisines, la FADS souhaite transformer l'arrière-boutique en deux espaces complémentaires : un petit atelier de retouche et d'upcycling et un espace de rencontre convivial ouvert aux riverains et seniors du quartier. Cette nouvelle activité permettra de créer du lien social et de lutter contre l'isolement par la pratique de la couture, de favoriser la montée en compétences des salarié.es en insertion de l'ACI au contact de la clientèle, et de proposer un service de retouche et d'upcycling à tarifs solidaires.
La structure sollicite une subvention pour la réalisation de travaux, l'aménagement et l'équipement de l'arrière-boutique (budget global de 20.000 euros).
Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 16.000 euros à la Fondation de l'Armée du Salut – Centre Espoir, au titre du projet « Promouvoir l'économie circulaire et la réduction des déchets », lauréat de l'édition 2024 du budget participatif dans le 11ème arrondissement, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération .

Joyons (10ème) est une coopérative, créée en 2024, ayant pour mission de développer le réemploi dans la filière viticole en agissant sur l'ensemble de la chaîne de valeur : transport du vin dans des cuves de grande capacité pour limiter l'usage des bouteilles en verre, mise en bouteille puis étiquetage par des salariés en situation de handicap, distribution en vélo-cargo des bouteilles en verre consignées aux restaurateurs partenaires (environ 70 restaurants et traiteurs en IDF, en majorité à Paris), collecte puis lavage par des salariés en insertion (Villette Emploi). Les bouteilles consignées ainsi vendues aux restaurateurs et traiteurs parisiens peuvent être réutilisées jusqu'à 80 fois. La structure compte deux ETP en 2026.
Joyons a pour projet de développer une nouvelle offre de contenants complémentaire aux bouteilles consignées déjà en circulation : les fûts consignés, qui sont notamment adaptés pour les festivals, brasseries, établissements de nuits, etc, et qui présentent plusieurs avantages (coût compétitif, meilleure conservation du vin, simplification du service, réduction de l'empreinte carbone). Ces développements devraient permettre d'éviter plus de 40 tonnes de déchets la première année du projet, soit plus de 200 tonnes en cinq ans.
La structure sollicite un financement de la Ville de Paris pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire et de matériels (budget global de 47.000 euros).
Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 37.000 euros à la SCIC-SAS Joyons, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération .

Rejoué (14ème) est une association créée en 2010 et agréée atelier chantier d'insertion (ACI) qui propose une activité de recyclerie spécialisée dans la collecte, la remise en état, et la revente de jeux et jouets d'occasion à 40% du prix du neuf. En 2025, l'association a accompagné 74 personnes au sein de ses deux ACI (75 et

94), dont 33 à Paris (13,2 ETP), qui ont contribué à la collecte de 41 tonnes de jouets et livres pour enfants (dont 12 tonnes à Paris), parmi lesquels plus de 90.000 jouets ont été rénovés et remis en circulation. L'activité de Rejoué est en constante progression, elle est passée de 69.000 jouets réemployés en 2021 à 90.000 en 2025, soit une hausse de près de 30 % en cinq ans.
Rejoué sollicite une subvention en investissement pour remplacer sa camionnette thermique actuelle par une fourgonnette électrique pour décarboner son activité (budget global de 25.579 euros).
Je vous propose d'attribuer à Rejoué une subvention d'investissement de 20.000 euros, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

La Réparothèque (13ème), association créée en 2025, a pour objectif de créer un lieu éponyme qui sera principalement dédié à la réparation, mais aussi à l'économie du partage, et à la sensibilisation à l'allongement de la durée de vie, des petits appareils électriques et électroniques (PEM). Un local de 98m² situé au 24 rue Louise Weiss (13ème) hébergera cette activité à partir de l'automne 2026. Les usagers pourront y faire réparer leur PEM en prestation, réaliser la réparation avec du matériel mis à disposition ou réparer en étant guidé par un réparateur. L'association proposera également une activité de bricothèque et de matériauthèque, pour acheter tout type de matériaux (papeterie, mercerie, quincaillerie etc.) à prix solidaires. Enfin, elle animera des ateliers pour sensibiliser à l'allongement de la durée de vie des PEM et à la prévention des déchets.
La Réparothèque sera ouverte en première année une journée de la semaine et le samedi, et proposera également une offre de café associatif. Les réparations seront assurées en majeure partie par l'équipe de bénévoles de l'association. Un réparateur-formateur professionnel sera recruté à mi-temps en 2027 ainsi qu'une encadrante du lieu. La Réparothèque prévoit de réparer 80 PEM en 2026 et 770 en 2029.
L'association sollicite une subvention d'investissement pour financer les travaux d'aménagement du local ainsi que l'acquisition d'un vélo cargo (budget global de 20.000 euros).
Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 4.500 euros à la Réparothèque, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

La Ressourcerie Créative (14ème) est une association loi 1901, née en 2015 aux Grands Voisins, qui opère une ressourcerie généraliste dans le 14ème arrondissement depuis octobre 2020. Elle a collecté 346 tonnes d'objets en 2025 (taux de réemploi 58%) avec l'aide de 13 salariés et une centaine de bénévoles.
L'association va ouvrir une deuxième ressourcerie, dans un local de 630m² au sein du futur écoquartier Saint-Vincent-de-Paul (14ème), qui comptera 600 logements et plus d'une cinquantaine de locaux commerciaux.
En 2020, la Ville de Paris a attribué une subvention d'investissement de 1.150.000 euros à la RIVP (2020 DAE 52) afin de participer aux travaux de réhabilitation du local de la ressourcerie. Ce financement permet à la RIVP d'équilibrer son opération tout en faisant bénéficier l'association d'un rabais de loyer d'en moyenne 60.000 euros par an sur 20 ans.
L'entrée dans les locaux est prévue pour le premier trimestre 2027, avec une ouverture d'abord progressive de la boutique, puis à plein temps à partir de janvier

2028. L’association prévoit de recruter six nouveaux salariés et de collecter 48 tonnes de gisements en 2027 sur ce nouveau site.
L’association sollicite une subvention en fonctionnement pour accompagner le lancement de cette nouvelle ressourcerie généraliste.
Je vous propose d’attribuer à la Ressourcerie Créative une subvention en fonctionnement de 30.000 euros, et de m’autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

La Ressourcerie du Spectacle (94) est une association, créée en 2014, qui collecte du matériel audiovisuel et scénique, majoritairement des équipements électriques et électroniques (enceintes, micros, ampoules, projecteurs, câbles, etc.), pour les réparer ou les transformer dans ses ateliers de revalorisation. Le matériel collecté non réparable est démantelé puis orienté vers le tri ; les objets revalorisés sont remis dans le circuit de consommation du spectacle vivant via la location ou la vente. L’association propose également des prestations d’accompagnement pour l’organisation d’événements culturels (conception, installation, réalisation technique, aménagement d’espaces). Enfin, la structure organise des ateliers de sensibilisation et de réparation sur ses deux sites de Montreuil (93) et de Vitry-sur-Seine (94). Les bénéficiaires de l’action de la Ressourcerie du Spectacle sont des particuliers, artistes, techniciens, associations, collectifs, structures institutionnelles, entreprises privées du milieu de l’évènementiel culturel et du spectacle. En 2025, la structure comptait neuf salariés et plus de 40 tonnes de matériel de réemploi loué, dont 36 à Paris. Elle anticipe une progression des volumes traités de 10% en 2026. L’association sollicite une subvention de fonctionnement pour soutenir la poursuite de ses activités.
Je vous propose d’attribuer à la Ressourcerie du Spectacle une subvention de fonctionnement de 10.000 euros, et de m’autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

Travail et Vie (18ème) est une association créée en 1981 qui gère différentes structures d’insertion dans les secteurs de la blanchisserie, du bâtiment et de l’agriculture urbaine. L’entreprise d'insertion bâtiment est constituée d’une équipe de sept permanents ainsi que de 12 salariés en insertion conventionnés à Paris. L’association a été financée par la Ville en 2024 et 2025 à hauteur de 40.000 euros par an pour développer ses prestations liées à l’économie circulaire au sein de son activité bâtiment. Les subventions ont permis le financement des salaires de deux recrutements stratégiques : un chargé de développement commercial pour la prospection de chantiers circulaires et la recherche de partenaires pourvoyeurs et exutoires des matériaux, et un encadrant technique pour l’encadrement opérationnel des salariés en insertion.
L’association a récemment remporté de nouveaux marchés publics et privés, non spécifiques réemploi, (RESAH, SNCF, La Poste, Ville de Paris), nécessitant d'améliorer la structuration de ses processus administratifs et du suivi des prestations effectuées. En outre, la montée en charge sur les prestations de réemploi sur des chantiers plus complexes et de longue durée requiert également un pilotage au plus près de l’activité, notamment sur la partie financière.
L'association sollicite une subvention en fonctionnement de 34.110 euros pour financer une partie du poste de chargé de coordination et développement des

marchés, ainsi qu'une prestation d'accompagnement par un consultant pour aider à la structuration des prix et de l'outil de pilotage.
Je vous propose d'attribuer à Travail et Vie une subvention en fonctionnement de 10.000 euros, au titre de l'économie circulaire, et de m'autoriser à signer une convention conforme dans ses dispositions essentielles au projet de convention joint à la présente délibération.

Villette Emploi Service (19ème) est une société à responsabilité limitée spécialisée dans le secteur culturel, ayant pour objectif de favoriser l'insertion par l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi. La structure employait trois salariés en 2025. OECO, marque de Villette Emploi, propose une offre complète de services pour le réemploi des gobelets et contenants alimentaires : vente et location de contenants réemployables, logistique, stockage, lavage. A cette fin, Villette Emploi Service a mis en place en 2022 une station de lavage sur le site de la Villette. Son tunnel de lavage lui permet de laver des contenants pour une trentaine de clients majoritairement composés d'acteurs de l'événementiel et de la culture. L'activité de la station de lavage de Villette Emploi étant en pleine croissance (800.000 contenants lavés en 2025 contre 500.000 en 2024), la structure souhaite investir dans un nouveau tunnel de lavage et dans de nouveaux équipements, avec une progression attendue de 60% du chiffre d'affaires, du nombre de contenants lavés (plus d'un million par an) et des heures d'insertion entre 2025 et 2027.
Afin de financer ces investissements, Villette Emploi Service demande à la Ville de Paris la possibilité de pouvoir réorienter une partie de la subvention d'investissement de 81.000 euros perçue en 2023 (DAE 160) pour la création d'un système mutualisé de réemploi de contenants pour la restauration à emporter dans le 19ème qui n'a pas emporté l'adhésion espérée des restaurateurs. La structure sollicite par ailleurs une subvention d'investissement complémentaire de 30.000 euros, portant le financement de la Ville de Paris à 111.000 euros pour ce projet dont le montant total est estimé à 168.000 euros.
Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 30.000 euros à Villette Emploi Service, et de m'autoriser à signer l'avenant à la convention signée en 2023 conforme dans ses dispositions essentielles au projet joint à la présente délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris,